



Standardisation

James Costa

DANS **LANGAGE ET SOCIÉTÉ 2021/HS1 Hors série**, PAGES 319 À 322
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE LA MAISON DES SCIENCES DE L'HOMME**

ISSN 0181-4095

ISBN 9782735128273

DOI 10.3917/l.s.hso1.0320

Date de mise en ligne : 23/09/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1-page-319?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Standardisation

James Costa

Université Sorbonne Nouvelle
james.costa@sorbonne-nouvelle.fr

On peut définir la standardisation, dans sa forme la plus simple, comme l'imposition d'une norme supradialectale à une communauté linguistique, et comme la diffusion d'un registre particulier qui, par ses associations avec l'État et avec l'éducation, en vient à représenter la forme la meilleure et la plus légitime d'une langue donnée. En sociolinguistique, on distingue trois axes principaux de réflexion sur la standardisation :

1. une perspective technique qui cherche à expliquer comment les normes sont apparues et ont été diffusées ;
2. une orientation plus politique ou idéologique qui considère les normes comme l'imposition d'une variété linguistique par l'autorité ;
3. une approche plus historique qui cherche à comprendre comment la standardisation est le produit ambivalent de la naissance de la Modernité.

La première approche découle en grande partie des travaux du linguiste norvégien-américain Einar Haugen, qui a décrit l'essor et l'établissement des langues standard à travers quatre étapes : sélection, codification, mise en œuvre et élaboration. La *sélection* implique le choix d'une variété linguistique régionale, sociale ou composite particulière comme base pour la norme. La *codification* recouvre la création d'un ensemble normatif de textes tels que des dictionnaires et des grammaires

à utiliser dans le processus de standardisation, en particulier dans l'éducation et autres services gouvernementaux. La *mise en œuvre* concerne les différentes mesures politiques prises pour s'assurer que les prescriptions sont exécutées et respectées dans les différents domaines dans lesquels la norme est jugée nécessaire. L'élaboration traite de la nécessité de développer une terminologie (*corpus planning*) pour les nouveaux usages auxquels la nouvelle variété standard sera confrontée. Ce modèle est intéressant comme rationalisation *a posteriori* des processus de standardisation, mais on lui a reproché de ne pas expliquer pourquoi un tel élan a été jugé nécessaire. Il est néanmoins utilisé comme base pour la planification linguistique de langues encore non standardisées à travers le monde.

La deuxième approche fait suite aux travaux de Pierre Bourdieu sur la langue légitime et propose une vision plus politique de la standardisation. Celle-ci serait essentiellement un processus de réduction de la diversité linguistique visant à assurer la stabilité et la fixité d'une variété linguistique particulière dans l'espace et le temps, à donner du prestige à ses utilisateurs et à affirmer qu'il s'agit de la forme correcte (et souvent unique) d'une langue donnée (Milroy, 2001). En ce sens, la standardisation revient à créer ou à fabriquer ce que les locuteurs de variétés et les apprenants considéreront finalement comme *la* langue. Selon cette perspective, la standardisation est une entreprise jamais achevée, idéologiquement motivée, et liée à la fois à des processus de hiérarchisation sociale et aux idéologies monolingues des États-nations (Thiesse, 2002). La norme en vient alors à représenter la langue entière, et les autres variantes ne peuvent être considérées que comme des dialectes périphériques ou des patois rustiques, vestiges d'une époque révolue et manifestation d'un manque d'intégration dans la communauté nationale.

La troisième approche, historique, cherche à comprendre la place de la standardisation moderne (à partir des XVII^e et XVIII^e siècles) parmi les différentes manières de normer les langues. Ces travaux tendent à montrer que la standardisation est une forme de normalisation unique, qui naît de la conjonction de plusieurs événements historiques et permet de penser les standards modernes comme des formes anonymes visant à effacer les origines géographiques et sociales des locuteurs (Woolard, 2008). Ainsi, la source de la légitimité de l'anglais au XIX^e siècle est attribuée au fait que cette variété est la langue de la Bible, et non au fait que c'est la langue d'une classe sociale particulière. La standardisation désigne ainsi les processus sociaux et linguistiques qui ont émergé comme conséquence de l'invention et de la diffusion de l'imprimerie, de la réforme protestante et des premières traductions de la Bible en langues

vernaculaires, et finalement des guerres de religion du xvii^e siècle. C'est en effet la fin de ces guerres qui permet la naissance des États-nations modernes (voir l'introduction de Lane *et al.*, 2018) et la création d'espaces publics dans lesquels une parole décontextualisée est requise.

Les révolutions politiques du xviii^e siècle ont par la suite consacré ces variétés langagières qui accompagnent le développement de la démocratie vue comme un débat entre des personnes totalement rationnelles. Ces variétés, décontextualisées et grammatisées (Auroux, 1994), accompagnent également la colonisation, car elles sont ainsi enseignables aux nouvelles élites locales. Problématiser la standardisation en ces termes, ce n'est donc pas simplement enquêter sur des processus linguistiques, mais sur une longue histoire qui a façonné et continue de façonner la manière dont les sociétés modernes sont imaginées (Anderson, 2006). La standardisation, avec les types de stratification sociale qu'elle sous-tend, les droits et devoirs entre individus qu'elle implique, est donc un type particulier de relation sociale situé historiquement.

En raison de la diffusion du modèle linguistique standard parmi les principales langues européennes et de sa généralisation dans l'éducation, il a été pris comme modèle de développement linguistique par de nombreux mouvements linguistiques minoritaires depuis au moins le milieu du xix^e siècle, non seulement en Europe, mais aussi à travers le monde (voir Lane *et al.*, 2018 pour plusieurs études de cas). On notera l'expérience originale corse qui, suivant les travaux sociolinguistiques de Jean-Baptiste Marcellesi et son concept de standardisation polynomique, a mis en place une standardisation non uniforme. Plusieurs variétés coexistent à travers une norme qui admet plusieurs alternatives orthographiques, syntaxiques et lexicales. À la suite des sociolinguistes corses, l'anthropologue linguiste Alexandra Jaffe (2008, p. 522) écrit : « D'un point de vue linguistique, la polynomie propose une définition de la langue corse qui rompt nettement avec la version française : la langue n'existe ni dans les propriétés formelles du code ou du système, ni dans une norme unique, mais dans la *reconnaissance* des locuteurs de l'unité de tous les parlars, d'une norme multiple. » La standardisation est une modalité incontournable de la manière contemporaine occidentale d'imaginer les langues, mais elle peut être subvertie à des fins de résistance à l'idéologie dominante du standard comme norme unique et monolingue.

Références bibliographiques

- Anderson B. (2006 [1983]), *L'imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte.
- Auroux S. (1994), *La révolution technologique de la grammatisation*, Bruxelles, Mardaga.
- Jaffe A. (2008), « Parlers et idéologies langagières », *Ethnologie française* 38 (3), p. 517-526. En ligne : <<https://doi.org/10.3917/ethn.083.0517>>.
- Lane P., Costa J. & De Korne H. (dir.) (2018), *Standardizing Minority Languages. Competing Ideologies of Authority and Authenticity in the Global Periphery*, New York, Routledge. En ligne : <<https://doi.org/10.4324/9781315647722>>.
- Milroy J. (2001), « Language ideologies and the consequences of standardization », *Journal of Sociolinguistics* 5 (4), p. 530-555. En ligne : <<https://doi.org/10.1111/1467-9481.00163>>.
- Thiesse A.-M. (2002), *La création des identités nationales. Europe XVIII^e-XIX^e siècle*, Paris, Seuil.
- Woolard K. (2008), « Language and identity choice in Catalonia : the interplay of contrasting ideologies of linguistic authority », dans Süsselbeck K., Mühlischlegel U. & Masson P. (dir.), *Lengua, nación e identidad. La regulación del plurilingüismo en España y América Latina*, Francfort-sur-le-Main/Madrid, Vervuert/Iberoamericana, p. 303-323. En ligne : <<https://escholarship.org/uc/item/47n938cp>>.
- Renvois : Graphie ; Langues régionales ; Norme ; Politique linguistique.